



ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
TENUE LE MARDI 16 DÉCEMBRE 2025 À 18H30 EN TEAMS

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

Aubé, Philippe
Bédard, Dave
Bernier, Jean-Pierre
Caron, Julie
Châteauvert, David
Daigle, Denis

Forgues, Yannick
Gauthier, Eric
Groppi, Philippe
Kirouac, Cindy
Lafrenière, Édith
Tremblay, Isabelle

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

Bois, Charles-Émile*
Bourget, Patrick
Côté, Mathieu*

Lemieux, Geneviève
Marcotte, Caroline
Simard, Pierre-Luc

* Absence annoncée.

INVITÉES :

Beaudoin, Marie-Chantal – Directrice des services administratifs par intérim
Joncas, Natascha – Directrice adjointe aux affaires juridiques et corporatives et Secrétaire générale

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Constatation de la régularité de l'assemblée, mot de bienvenue
- 2.0 Rapport financier annuel 2024-2025
- 3.0 Affectation du solde de fonds au 30 juin 2025
- 4.0 Prochaine rencontre : 10 février 2026
- 5.0 Levée de la rencontre

1.0 CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'ASSEMBLÉE, MOT DE BIENVENUE

Le président souhaite la bienvenue à toutes et à tous, confirme le quorum ainsi que la régularité de l'assemblée.

2.0 RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2024-2025

Le directeur général souligne la qualité du travail effectué par la directrice par intérim des services administratifs et son équipe dans un contexte de manque d'effectifs en plus de la charge de travail considérable ajoutée par la présence des auditeurs du Vérificateur général du Québec (VGQ).

Invitée à prendre la parole, la directrice des services administratifs par intérim explique plus en détail les enjeux auxquels son équipe a dû faire face tout au long de la session d'automne, comme mentionné précédemment par le directeur général. Pour ces raisons, une demande de report de la date du dépôt des états financiers avait été demandée et accordée, sans pénalité par le Ministère.

Premièrement, la directrice des services administratifs par intérim présente le rapport de l'auditeur indépendant et souligne que celui-ci s'est révélé exempt d'anomalies au niveau de la conformité et qu'il a été déposé sans réserve. Elle profite de l'occasion pour remercier l'équipe du Service des immeubles et des équipements, dont la contribution a été déterminante pour assurer les suivis en lien avec le dossier des obligations liées à la mise hors service auprès du VGQ,

Par la suite, la directrice par intérim des services financiers communique les faits saillants du rapport financier annuel 2024-2025. Parmi les principaux éléments, elle fait état :

- des résultats du fonds de fonctionnement, soit un excédent de 3,6 M\$ excluant les virements interfonds;
- de la répartition et des variations des revenus du fonds de fonctionnement (inscriptions et scolarité, vente de biens et services, locations, revenus d'intérêts, subventions et autres revenus) et de sa hausse au niveau des subventions du MES en comparaison avec l'an dernier en raison de l'augmentation de l'effectif étudiant;
- de la répartition et des variations des dépenses du fonds de fonctionnement (salaires et avantages sociaux du personnel enseignant et autres personnels, communications et informations, fournitures et matériel, autres charges ainsi que les services, honoraires, contrats et locations);
- du solde de fonds non affecté au 30 juin 2025, lequel s'élève à 3,8 M\$ après considération du 800 k\$ déjà affecté lors d'un exercice antérieur; par rapport à 1 203,1 k\$ au 30 juin 2024;
- de l'évolution du solde de fonds depuis 2020-2021, et ce, en distinguant le solde affecté et celui non affecté pour chacune de ces années;
- de la mesure liée à l'utilisation optimale des fonds publics (annexe S128), laquelle prévoit que les sommes octroyées doivent être utilisées au cours de l'année financière en cours

et que le cégep ne peut dégager un excédent de revenus excédant 5 % des revenus de subventions associés à cette mesure;

- de la sous-embauche cumulative au 30 juin 2025 représentant un montant de 871 521\$, soit l'équivalent de 8,16 ETC qui seront réinvestis en partie à la session d'hiver 2026;
- de la répartition des dépenses en immobilisations selon la source de financement.

Des félicitations sont adressées à Mme Marie-Chantal Beaudoin pour sa présentation de grande qualité et tout le travail accompli.

La présentation soumise séance tenante sera déposée dans le portail du conseil d'administration (Groupe Teams CA_CL).

Résolution CA-3718

CONSIDÉRANT - l'article 27 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (L.R.Q., chapitre C 29);

CONSIDÉRANT - la « Procédure 105 » du Régime budgétaire et financier des cégeps;

CONSIDÉRANT - le dépôt du rapport financier annuel 2024-2025, incluant le rapport de l'auditeur indépendant et les notes complémentaires;

CONSIDÉRANT - la recommandation favorable du comité d'audit;

Il est proposé par M. Éric Gauthier, appuyé par Mme Julie Caron, et résolu à l'unanimité

QUE - soit approuvé pour l'exercice financier 2024-2025, le rapport financier annuel incluant le rapport de l'auditeur indépendant et les notes complémentaires;

QUE - soit approuvé le virement interfonds pour transférer au fonds des immobilisations le remboursement en capital des emprunts autofinancés à même le fonds de fonctionnement pour un montant de 300,0 k\$, et ce, conformément à l'application des Normes comptables canadiennes pour le secteur public;

QUE - soit approuvé le virement interfonds pour transférer au fonds d'immobilisations les dépenses de nature capitalisable réalisées à même le fonds de fonctionnement pour un montant de 679,4 k\$, et ce, conformément à l'application des Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

3.0 AFFECTATION DU SOLDE DE FONDS AU 30 JUIN 2025

La directrice des services administratifs par intérim mentionne qu'un montant de 800 k\$ avait déjà été affecté au solde de fonds au 30 juin 2024. Elle détaille la provenance du 3,8 M\$ qui vient s'ajouter au solde de fonds actuel, soit des revenus de la DFCSE et des activités auxiliaires. Elle rappelle qu'une autorisation du conseil est requise pour inscrire une affectation du solde de fonds (provenant du fonds de fonctionnement) au fonds des immobilisations, au rapport financier de la présente année. Elle précise que cette opération vise à doter le cégep d'une marge de manœuvre pour la réalisation d'investissements pédagogiques et du développement des infrastructures de l'établissement.

Des échanges ont lieu sur :

- La compréhension du fonctionnement d'une affectation du solde de fonds ainsi que des avantages de le faire;
- L'état général des soldes de fonds des cégeps du réseau collégial et du positionnement du Cégep de Lévis au sein de celui-ci;
- Le contexte budgétaire actuel et les compressions attendues malgré une prévision de la hausse de l'effectif étudiant.

Résolution CA-3719

CONSIDÉRANT - l'exercice financier 2024-2025 qui génère un excédent net des virements interfonds de 2,6 M\$, portant ainsi le solde de fonds cumulés à 4,6 M\$;

CONSIDÉRANT - le solde de fonds non affecté qui s'établit à 3,8 M\$, après considération du 800 k\$ déjà affecté lors d'un exercice antérieur;

CONSIDÉRANT - la capacité financière du cégep qui provient majoritairement des activités auxiliaires;

CONSIDÉRANT - les contraintes imposées par le MES depuis le 1er juillet 2024 concernant les niveaux annuels d'investissement, limitant significativement la marge de manœuvre du cégep pour le financement d'infrastructures et d'équipements;

CONSIDÉRANT - l'importance stratégique de soutenir la pérennité des espaces, la modernisation des infrastructures et les besoins pédagogiques dans un contexte budgétaire sous pression;

Il est proposé par M. Jean-Pierre Bernier, appuyé par M. Yannick Forgues, et résolu à l'unanimité

QUE - soit approuvée l'affectation au solde de fonds d'un montant total de 1,5 M\$ réparti sur les exercices financiers 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029, soit 750 k\$ pour la première année, 500 k\$ pour 2027-2028 et 250 k\$ pour 2028-2029, afin de soutenir les

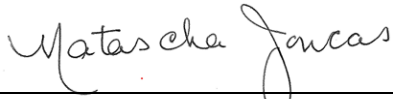
investissements pédagogiques et le développement des infrastructures de l'établissement.

4.0 PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre ordinaire du conseil est prévue le mardi 10 février 2026.

5.0 LEVÉE DE LA RENCONTRE

M. Éric Gauthier propose la levée de l'assemblée à 19h17.



NATASCHA JONCAS
SECRÉTAIRE DU CONSEIL



ÉDITH LAFRENIÈRE
VICE-PRÉSIDENTE